

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 47

Artikel: Marie de Salève
Autor: Lys, Georges de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

senanna passâ que l'ein ont de dou mots pè lo Grand Conset. N'ont onco min trovâ dè remido, mā s'est trovâ on crâno grand conseiller qu'a su vairè iò la tsatta avâi mau ào pi, et ma fâi, honneu et respet por li, kâ lâo z'a de la vretâ tota pelietta et l'a coumeint on dit, met lo dâi dein lo perte. Lâo z'a de que ne faut pas tsertsi midzo quand lo sélao est mussi, et que se y'a tant dè brama-fan et dè dzeins que sè pleignont dè ne pas tot avâi à remolhie-mor, n'est pas tant la fauta dè clliâo soi-disant crouïes z'annâies, que ne le sont reintant; mā que lo mau vint dè cein qu'on est trâo orgollâo po sè veti. Noutrès mères-grand, se lâo z'a fé, saviont eifatâ onna boubena dein l'épenetta dâo brego, ajustâ lo vertet, manigansi la serveinta ào la damuzella po la férè teni à la segnâola et à la pliantsetta, mettrâ la corda, einvouâ la conolhie, et vo férè dâi z'ëtsevettès et dâi groumecés près à portâ tsi lo tessot que vo z'ein fasâi dè la bouna tredaina et dè la balla grisette; et avoué on part dè dzornâ dâo cosandâi, on sè vetessâi sein que cein cotâi gros. Ora, iò sont te, lè brego? Sont aguelhi pè lo guelatâ su on vilhio bouffet écouessi, permî lè z'aragnés et dein la pussa, découtè la giberna et l'abressâ dâo père-grand, avoué cauquie vilhio coquemâ cabossi et on cassoton à duè piautès qu'on a fourrâ ào rebu; et à la placie dè clliâo bons gredons, dè clliâo bio cotiyons et dè clliâo crânès vestès dè milanna, que cein dourâvè tant qu'on volliâvè, faut dè la marchandi dè vela..., que cein vo cotè et que cein ne vaut pas. On vâo étrè bin revou, mā on ne payè pas sè dettès. On vâo déssuvi lè monsu et lè grantès damès, et on n'est pas fotu dè payi compteint lo café et l'abremet.

Et pi n'est pas tot : lè z'autro iadzo on restâvè à l'hotô la demeindze, et s'on allâvè à la fêta civiqua, à l'abbâyi, ào bin dansi ào bounan, l'étai tot. Ora! s'on ne batsè pas ào bin se ne boulrè pas, on n'est pas fottu dè dzourè la demeindze; faut preindrè lo tsemin de fai po allâ roudâ; faut allâ à totès lè fêtè, iò que le sè fassont, et n'est pas avoué rein qu'on lâi va; lo trein ne fâ pas crédit et faut payi la carta dè banquet. Ora, avoué cé comerce, ébayi vo se lè z'affrèrs ne vont pas pè l'hôto et s'on a peina à tornâ et veri!

Vouaïque qu'est devezâ! L'est bin damadzo que tsacon ne l'aussè pas oïu, kâ se y'a cauquon qu'est d'attiutâ, c'est bin cé brâvo grand conseiller; assebin lo Grand Conset a décidâ dè tot cein marquâ su on papâi, et po cé crédit dè l'autro conseiller, l'on vôtâ po que lo Conset d'Etat ruminâi l'affrèrè quand l'ârâ lizi.

Le Messager boîteux de Berne et Vevey. — Le Bon Messager.

Ils nous sont revenus tous les deux dès le commencement des grandes veillées, avec leurs bonnes et intéressantes histoires à lire au coin du feu, leurs anecdotes amusantes, leurs sages conseils et leurs renseignements utiles.

Comment pourrions-nous nous passer de ces deux publications?... Si elles venaient à cesser de paraître, elles laisseraient certainement un vide très sensible au foyer domestique. Elles ont un parfum particulier, un genre qui plaît généralement, comme tout ce qui est à la fois simple et bon.

On aime l'almanach; on ne saurait se passer de son almanach.

Ceux dont nous parlons n'ont cessé, depuis nombre d'années déjà, de réaliser, soit au point de vue typographique, soit dans l'arrangement et le choix des morceaux, soit enfin dans leurs renseignements éminemment pratiques, d'importantes et agréables améliorations. Nous les en félicitons.

Aussi, malgré les nombreux almanachs qu'on nous envoie par ballots de l'étranger, les deux nôtres, édités, l'un, chez MM. Lœtscher et fils, à Vevey, l'autre, chez M. Bridel, à Lausanne, se répandent chaque année davantage dans nos populations. Elles sont bien rares les familles qui n'en ont pas au moins un exemplaire de chaque; je ne sais pas même s'il en existe. — Il serait donc inutile de vous rendre compte plus en détail de ces deux inséparables habitués de la maison, car ceux qui ne les ont pas encore lus ne peuvent tarder à le faire.

Atlas Stieler. — Les trois dernières livraisons de ce grand et magnifique ouvrage viennent de paraître à la Librairie Benda, à Lausanne. Elles contiennent les cartes suivantes: La carte générale des Balkans. — L'Afrique, dont les nombreux détails intéressent vivement, vu les événements politiques ou scientifiques dont ce continent est sans cesse le théâtre. — Le Monde en deux hémisphères. — Carte générale de l'Italie. — L'Asie Mineure. — Une belle Carte céleste. — La Perse et le Turkestan, les Indes et l'Asie Centrale.

Ces cartes terminent ainsi l'Atlas le plus complet, le plus riche de détails, le plus soigné pour la précision du dessin, la clarté de la gravure, la netteté de l'impression et l'harmonie du coloris. — Voir cette belle publication à la librairie Benda.

Mots du métagramme de samedi: Chameau, Château, Chapeau. — 80 réponses justes. — La prime est échue à M. H. Maccaud, sous-chef de gare, à Louèche.

Un abonné propose le logogriph suivant:

Sur mes six pieds, lecteur,
J'effraie tout le monde;
Mais on envie mon bonheur
Quand j'ai quitté ce monde
Après avoir perdu et ma tête et mon cœur.

Prime: Un épéméride pour 1892.

MARIE DE SALÈVE

Elle était de la race forte des chrétiennes, de la nature douloureuse des aimantes, mais sa fierté en imposait à son cœur. Sans tra-

bir son angoisse, elle avait vu l'homme qu'elle aimait, épouser sa sœur: elle avait assisté à son mariage, masquant sa douleur sous le sourire qui épanouissait stoïquement ses lèvres.

Son cœur était de ceux que le vide effraye. Alors elle l'avait voué à l'amour des petits, des humbles, répandant son besoin d'expansion sur les nombreuses misères du pays qu'elle habitait. Un pays d'usines! où le chômage, l'ivrognerie, le vice propagent l'indigence, l'étaient sordide et crapuleuse. Se-reine et digne, Marie de Salève traversait les bouges; son pied posait dans cette fange sans en redouter les éclaboussures; son esprit s'ouvrait à la science du mal, sans flétrir une seule de ses aspirations. Les rares reconnaissances récoltées consolaient son âme des nombreuses ingratitudes; celles-ci, d'ailleurs, ne la décourageaient pas; elle allait droit son chemin, jamais rebutée, semant l'amour sans se préoccuper de la moisson future.

Sa sœur mourut, laissant une fille au berceau.

Elle vint droit à son beau-frère, officier, à qui sa carrière ne permettait pas de s'occuper de l'éducation de l'enfant, et lui dit: « Donnez-la moi. »

Le capitaine de Ronac lui objecta sa jeunesse; c'était lier sa vie à une lourde charge, elle pouvait se marier bientôt et...

Mais, à ce mot elle l'interrompit:
— Donnez-la-moi. Je lui consacre ma vie. Je vous jure d'être sa mère.

Il céda, sûr du bonheur de son enfant, et partit soulagé de toute inquiétude quant à l'avenir de sa petite Germaine.

Marie garda l'orpheline. Tout son besoin d'amour se reporta sur sa fille adoptive: elle l'aimait doublement de sa tendresse de tante et de l'amour secret qu'elle avait voué au père; car la pensée de ce dernier était toujours en elle aussi vivante qu'aux heures d'espérance. Ne se trouvait-elle pas un peu sa femme, étant la mère de son enfant?

Germaine grandissait. Souvent son père venait passer un congé auprès d'elle. Là il avait de longues causeries avec la tante Marie. On parlait de l'avenir de la petite fille, de ses tendances, de son caractère; on rêvait de sa destinée; Marie, affectueuse pour son beau-frère, s'épanchait dans les récits où elle lui détaillait les grâces ingénues, le cœur naissant de Germaine. Lui s'émerveillait et, tout à la pensée de sa fille, la remerciait chaleureusement de son dévouement, de la culture qu'elle donnait à cette jeune âme; et vainement Marie épiait le cri du cœur qu'elle attendait pour ouvrir le sien.

Chaque départ du capitaine lui laissait un morne désespoir, mais personne n'eût pu le soupçonner en elle; chaque retour rouvrait son âme à l'espérance, pour l'abîmer dans une nouvelle déception.

Un jour, il arriva avec les galons de commandant, et, dès le lendemain, prenant sa belle-sœur à part, il lui dit :

— Marie, je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance pour l'affection maternelle dont vous avez enveloppé Germaine, pour le dévouement que vous lui avez prodigué. Vous avez formé son cœur, vous le

connaissez mieux que moi ; à vous de répondre à ma demande : Croyez-vous que ma fille souffrirait en me voyant donner à une autre la place de sa première mère ?

Marie sentit son cœur battre à se rompre, se gonfler et éclater, en voyant enfin sonner pour elle l'heure si anxieusement et si violemment attendue ; elle répondit d'une voix haletante :

— Je lui ai appris à vous aimer, à vous vénérer à tel point que chacun de vos actes ne peut être que noble et juste en émanant de vous : je lui ai enseigné qu'elle devait vivre pour vous, pour votre bonheur ; elle n'a qu'un désir : vous voir heureux.

— Merci, ma chère Marie, murmura de Ronac en lui prenant la main qu'il garda pressée dans les siennes ; néanmoins, c'est vous que je veux charger de lui annoncer mon mariage ; elle recevra mieux cette nouvelle de votre bouche que de tout autre. — Vous aussi, vous m'approuvez, ajouta-t-il, avec un bon sourire.

— Je sais trop combien l'isolement est lourd, prononça Marie ; je sens que vous avez besoin d'une affection sûre près de vous : vous êtes trop jeune pour vivre seul ; ma sœur Christine, de là-haut, ne peut que vous bénir d'avoir gardé douze ans fidèle son souvenir.

— Vous ne me demandez pas qui j'épouse, insista le commandant ; il faut bien que vous le sachiez, continua-t-il en baissant les yeux.

— A quoi bon ? je suis certaine de la droiture de votre choix.

— Vous avez raison. J'épouse une fille dévouée, noble, pure et bonne comme vous, mademoiselle Marthe de Villemur.

Frappée en plein cœur par ce nom, alors qu'elle attendait le sien, Marie ne sourcilla pas. Au bout d'un instant, elle prit congé de son beau-frère, sous prétexte d'aller instruire Germaine du changement d'existence qui allait s'opérer dans la vie de son père. Celui-ci, impatient, ne chercha pas à retenir Marie. Elle s'éloigna, assurant sa démarche, mais une fois rentrée dans sa chambre, elle tomba sur les genoux, sans une larme, anéantie.

Il fallait pourtant tout dire à Germaine ; elle rassembla ses forces et lui fit part de la nouvelle. La jeune fille eut un mouvement de révolte à l'idée qu'une étrangère viendrait au foyer occuper la place maternelle, mais sa tante trouva des arguments péremptoires, des considérations victorieuses qui amenèrent Germaine à accepter le bonheur de son père, du moins avec résignation, sinon avec joie. La jeune fille promit de cacher ses répugnances au commandant, de les vaincre même et d'être affectueuse pour la compagne de son père, afin que ce dernier ne souffrit pas d'une froideur entre sa femme et son enfant.

Marie et Germaine assistèrent au mariage ; et si celle-ci eut à surmonter son agitation, la sérénité de celle-là ne se démentit pas. A la sacristie elle embrassa, sans ostentation comme sans haine, celle qui lui volait sa dernière espérance.

Le commandant avait promis à Marie de lui laisser le soin de l'éducation de Germaine ; elle la gardait près d'elle toute l'année, sauf durant les vacances, où la fillette viendrait près de lui.

Marie se rejeta de nouveau, tout entière, dans une tendresse passionnée pour sa nièce, son enfant.

Huit ans plus tard, Marie, seule dans la vieille habitation familiale, attendait impatiemment le retour de Germaine, en vacances chez son père, alors colonel. Une lettre arriva : la jeune fille faisait part à sa tante, sans même la consulter, de son mariage avec un officier du régiment de son père ! On sentait l'amour déborder à chaque phrase, et la cruelle enfant, sans s'en douter, déchirait l'âme de sa mère adoptive, par la peinture de son bonheur ; férolement égoïste dans son éclosion d'amour, elle n'avait pas un seul mot de regret, pas une parole consolante : la joie, l'espérance, l'ivresse seules, rayonnaient dans sa lettre.

C'en était donc fait ! Sur son rêve de femme écroulé, elle voyait s'amonceler les ruines de sa tendresse de mère, de la suprême affection dont elle avait fait sa vie. Cette enfant qu'elle avait faite sienne, partait joyeuse au bras d'un officier qui, par sa position même, la rapprochait encore de la femme du colonel. C'était fini ! Germaine était bien perdue pour elle !

Depuis ce jour, on voit une grande ombre rigide, voilée de deuil, marcher automatiquement dans les rues du village, faisant l'au-mône de sa bourse, mais non celle de la parole qui donne aux misérables les vraies consolations. Et quand on lui demande des nouvelles de la bonne petite demoiselle qui l'accompagnait naguère, elle détourne la tête et hâte le pas sans répondre, sa voix semble s'être noyée dans le naufrage de son cœur.

Jamais un sourire ne détend ses lèvres amincies, ne met un éclair dans ses grands yeux fixes et ternes. Morte vivante, elle marche, n'attendant que l'heure de la délivrance, n'osant pas même la demander à Dieu ; à peine l'éternité saurait-elle la consoler, puisque encore là-haut il ne sera pas à elle.

GEORGES DE LYS.

Boutades.

L'autre jour, au café, un consommateur renverse sa tasse sur le pantalon gris-clair de son voisin.

— Maladroit ! butor ! s'écrie celui-ci furieux, un pantalon de trente-cinq francs ! Le voilà perdu !

Le consommateur, tirant froidement son porte-monnaie :

— Voilà trente-cinq francs. Livrez-le-moi.

Un mot de vieil avare millionnaire :

Une dame, quêtant pour une œuvre de bienfaisance, s'efforce de lui faire donner dix ou vingt francs, qu'il refuse énergiquement.

— Comment, monsieur, avec votre fortune ? Une si faible obole ! Allons, un petit effort ; Dieu vous le rendra.

— Hé ! madame, fait l'Harpagon, puisque Dieu a voulu qu'il y ait des riches et des pauvres, ne changeons rien à sa volonté.

Sur le boulevard :

— Ah, cher ami, je suis heureux de vous rencontrer, vous allez me rendre un grand service. Figurez-vous que j'ai eu l'étourderie de sortir de chez moi sans prendre d'argent. Prêtez-moi cinq louis. Je n'ai pas un sou sur moi.

— Mon cher, cela m'est impossible en ce moment, mais je vais vous mettre à même d'avoir cette somme tout à l'heure.

— Merci, vous m'obligez beaucoup.

— Voici trente centimes, prenez le tramway et allez chercher votre argent à la maison.

Nous rappelons la soirée donnée, demain, au Théâtre, par la société des **Amis Gymnastes**, avec le concours de l'*Orchestre de la Ville*. Nous remarquons, dans le programme, *La Danse des Tziganes*, ballet oriental (16 danseurs et danseuses), des *Pyramides*, libres et avec échelles, et enfin la *Valse espagnole*, grand ballet costumé (32 danseurs), de la composition de M. H. Gerber, professeur.

THÉÂTRE. — A l'étude : *Serge Panine* ; *l'Ogre*.

L. MONNET.

1892 Agendas de bureaux.

Papeterie L. MONNET, Pépinet, 3.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

MONITEUR SUISSE

des tirages financiers

édité par J. DIND & Cie, ancienne maison J. Guilloud, rue Pépinet, 4, à Lausanne. Succursale à Lutry.

Journal paraissant deux fois par mois, contenant les tirages de toutes les valeurs à lots et des titres les plus connus dans le pays. Cote des obligations à primes, avec dates des tirages, prix d'achat et de vente.

Abonn. pour la Suisse : 1 an, 3 fr. 50 ; 6 mois, 2 fr.

» France : » 4 fr. 50 ; » 2 fr. 50.

Nous exécutons pour nos abonnés les opérations suivantes : achat et vente de fonds publics, encasement de coupons et titres remboursables, recouvrements, change, vente de lots par à comptes, etc. ; le tout aux conditions les plus modiques.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48, — Canton de Genève 3 % à fr. 102,50. De Serbie 3 % à fr. 85, — Bari, à fr. 65, — Barletta, à fr. 43, — Milan 1861, à fr. 42,50. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26, — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 99,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 16,50. — Tabacs serbes, à fr. 15, — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.